

Les sens multiples du Ramadan

Cette fiche synthèse est présentée dans le cadre des formations de base en interculturel du Centre de recherche Sherpa, Institut universitaire au regard des communautés ethnoculturelles du CIUSSS-IU Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal. Elle démystifie ce qu'est le Ramadan et remet en perspective la pratique religieuse dans un contexte plus vaste. Elle donne plusieurs balises et outils de réflexion quant à la présence ou non d'une telle pratique chez un usager du système de la santé et de services sociaux.

Qu'est-ce que le Ramadan?

Le Ramadan est l'une des cinq obligations de la religion musulmane. Pendant un mois, de l'aube au coucher du soleil, il est interdit de manger, de boire, de fumer ou d'avoir des relations sexuelles.

Et pourtant, même si le mois de Ramadan est une obligation religieuse, cela ne signifie pas que toutes les personnes de confession musulmane jeûnent, tout comme un chrétien peut se dire croyant sans nécessairement fréquenter l'église le dimanche.

De plus, une personne de confession musulmane peut pratiquer le jeûne du Ramadan et ne pas respecter les autres obligations et interdits religieux dictés par l'Islam, comme le fait de prier cinq fois par jour ou encore, de ne pas fumer ou boire de l'alcool. Dans la même veine, un chrétien peut célébrer Noël et ne pas respecter le carême.

→ La connaissance de ce qu'est le Ramadan ne permet donc pas de déduire si un client de confession

musulmane met en application ou non cette pratique ou toute autre pratique. À l'inverse, les individus qui jeûnent ne sont pas nécessairement musulmans. Une telle pratique existe dans plusieurs autres traditions religieuses.

Le respect des pratiques religieuses

Dans les faits, il existe plusieurs façons d'être musulman, même si aux yeux de certains, seules les personnes qui respectent l'«ensemble» des obligations religieuses peuvent être considérées comme des musulmans. Dans la même ligne de pensée, tous les musulmans ne pratiquent pas le Ramadan de la même façon même si, à la base, cette pratique est une obligation religieuse encadrée par des règles. Il peut exister des variations d'un groupe à l'autre, d'un individu à l'autre et ce, pour les différentes pratiques qui l'entourent, par exemple, différents aliments ou plats peuvent accompagner le bris du jeûne.

Bien que certaines personnes soient exemptées de jeûner pendant le Ramadan (personnes malades, femmes enceintes ou qui allaitent, enfants qui n'ont pas atteint l'âge de la puberté...), certaines vont le faire malgré tout, pour différentes raisons. Une femme qui allaite peut décider de respecter le jeûne du Ramadan, même si ce n'est pas ce que prescrit la religion.

→ Il n'existe donc pas de «bonne» ou de «mauvaise» façon de faire le Ramadan. Les pratiques religieuses telles que le Ramadan ne sont pas perçues et respectées de la même façon en fonction des groupes et, bien sûr, des individus.

Le sens donné à une pratique

Il existe une infinité de sens attribués aux pratiques religieuses. Le fait de respecter le jeûne du Ramadan ne signifie pas nécessairement que l'individu en question soit très religieux. Le mois du Ramadan est une période où l'on se retrouve en famille et entre amis, autour de repas et il est possible de pratiquer le jeûne pour des raisons sociales et/ou religieuses.

D'ailleurs, il est possible qu'un individu

change sa perception au courant de sa vie : une femme qui n'a jamais fait le Ramadan peut décider de le faire suite à la naissance de son premier enfant. Inversement, une personne qui a jeûné pendant plusieurs années peut décider d'abandonner cette pratique. Un jeune hébergé dans un Centre Jeunesse peut décider d'observer pour la première fois le Ramadan pour différentes raisons : se rapprocher de ses parents, devenir une meilleure personne, valoriser une facette identitaire autre que celle de «jeune délinquant», mobiliser sa religion comme un acte de résistance à l'image négative des musulmans véhiculés par les médias, etc.

→ Bref, la connaissance d'une pratique telle que le Ramadan ne donne pas automatiquement accès au sens que l'individu lui attribue.

Référence :

Le Gall, J. et Cadotte-Dionne, M. (2011). « La transmission de la religion auprès des jeunes musulmans au Québec ». Dans F. Kanouté, *Familles québécoises d'origine immigrante*, Montréal : Presses de l'Université de Montréal, p.45-58.

Rédaction de la fiche : Josiane Le Gall et Spyridoula Xenocostas, 2014. Formation de base en interculturel.

Cette fiche met en relief les multiples formes que peut prendre une pratique religieuse telle que le Ramadan. En contexte d'intervention, il est nécessaire de se rappeler qu'appartenir à une religion n'implique pas le respect de certains usages tout comme la pratique de certains rites n'implique pas automatiquement l'appartenance à une religion. Enfin, il s'avère utile de noter l'importance du **sens** qu'attribuent les individus à leurs propres pratiques.